

MENACES, INJURES HAINEUSES ET HOMOPHOBES — SOUTIEN À PIERRE SERNE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 31 JUILLET 2019

Depuis maintenant plus d'un an et demi, Pierre Serne est visé par des menaces de mort et une violente campagne d'insultes, notamment sur les réseaux sociaux, en raison de ses prises de position au sein du conseil régional d'Ile-de-France contre le retrait des aides aux transports aux bénéficiaires de l'Aide médicale d'Etat (AME) et aux démarches qu'il a ensuite menées pour l'annulation de la mise en œuvre de cette décision illégale.

Afin de mieux poursuivre les groupes d'extrême droite qui organisent cette campagne et le menacent, il a demandé au conseil régional la protection fonctionnelle et l'a obtenue à la fin de l'année 2018, mais celle-ci ne lui a pas été renouvelée dernièrement, alors que les attaques ont repris en nombre au second trimestre 2019. Au-delà des divergences de vues, la responsabilité des élus républicains est de réagir contre les discours de haine et la montée en puissance de ces groupes, qui ne souhaitent rien tant qu'affaiblir la démocratie. Ce n'est pas au hasard qu'ils visent Pierre Serne en sa qualité d'élus, dans le prolongement d'un débat clivant.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) engage la présidente du conseil régional d'Ile-de-France à montrer la capacité de réaction des institutions et à soumettre de nouveau la protection fonctionnelle au vote du conseil régional dans les plus brefs délais. Elle assure Pierre Serne de son soutien.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

